



BAREME TTC* DES HONORAIRES D'AGENCE

VENTE / ACHAT

Prix de vente (pdv)	Honoraires ⁽¹⁾
PDV < 50 000 €	10 %, avec forfait min. 3 000 €
50 000 € - 74 999 €	Forfait 5 000 €
75 000 € - 119 999 €	Forfait 6 000 €
PDV > 120 000 €	5 %

⁽¹⁾ **A charge du mandant.** Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente. Honoraires remisés en cas d'exclusivité (-10%), dans le cadre du programme fidélité ou dans des cas exceptionnels.

Terrains à bâtir : jusqu'à **2 % d'honoraires supplémentaires** pour montage du projet (pré-étude de faisabilité).

Hors immobilier neuf (VEFA), commerces et immobilier d'entreprise.

LOCATION

Honoraires location vide ou meublée	à la charge du bailleur	à la charge du locataire
Visite, constitution dossier et rédaction du bail ⁽²⁾	10 €/m ²	10 €/m ²
Etat des lieux ⁽²⁾	3 €/m ²	3 €/m ²
Entremise et négociation	200 €	-

⁽²⁾ Fixé par Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Service Gest'in : GESTION LOCATIVE

	Honoraires propriétaire
Location vide ou meublée	7,2 % des sommes encaissées
Location saisonnière	25% du montant de la location

CONCIERGERIE

- **Services de conciergerie pour location saisonnière sans gestion : 10 à 20 %** du montant de la location selon services (*accueil, échange de clés, entretien, fournitures, états des lieux d'entrée et de sortie, ...*).
- **Services de proximité au forfait** (quartier St Pierre de Féric et ses abords) : sur devis selon service (*réception courrier/colis à l'agence, échange de clés, entretien en cas d'absence prolongée pour congés (arrosage, ramassage courrier, ...)* et selon fréquence d'utilisation (*ponctuel ou récurrent sur l'année*).

ESTIMATION IMMOBILIERE

- **Estimation** (avis de valeur) : **200,00 €** (**OFFERTE** pour mise en vente ou location par ICCS)
- **Expertise immobilière** (valeur vénale ou locative avec rapport d'expertise détaillé inclus) : **sur devis.**

*TVA au taux de 20 %.

Barème des honoraires agence mis à jour le 21/05/2019.